



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-sept juin à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18
Pouvoir : 3
Absents : 6

Date de la convocation : 20/06/2019

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BIANCO Lydie, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, INGRASSIA Christine, JARASSIER Corinne, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, RENAUD Didier, Bruno SULLI.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

Thierry BEUROIS représenté par JF FRAUDEAU

Jacqueline LAGARNAUDIE représentée par C LECOQ ROYER Freddy représenté par D GAUTHIER

ABSENTS : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, BRUNIER Maud, CHABOT Marie-Line, LEVRAULT Charly, PHELIPPEAU Gilles,

Secrétaire de séance : Malika ERRAÏSS

DELIBÉRATION N° 111

RAPPORTEUR : Christine PIAULET

OBJET : CREATION DE POSTES AU 1ER SEPTEMBRE 2019

Les membres du conseil municipal sont informés qu'il convient de **créer les postes suivants** au 1er septembre 2019 :

- 1 poste d'adjoint technique à 31 h - agent restauration à l'école élémentaire Joliot Curie suite à un changement d'affectation
- 1 poste d'ATSEM principal de 2ème classe à 35h suite à un changement de filière .

VU l'avis favorable de la commission du personnel du 15 mai 2019,

VU l'avis favorable du bureau municipal du 28 mai 2019,

Sous réserve de l'avis favorable de la CAP pour la demande de changement de filière;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-**décide** de créer les postes ci-dessus à compter du 1er septembre 2019;

-**fixe** la liste des postes de la commune à compter de la présente délibération, conformément au tableau joint;

-**charge** Mme la Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE**UNANIMITÉ**

Publication en mairie le :
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous
sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

